BREATHING GAMES ASSOCIATION
GENEVE

RAPPORT D'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTROLE RESTREINT

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 2024

Rue Ferrier 14 · CH-1202 Genève • T +41 (0)22 737 0150 • F +41 (0)22 737 0151 • info@gas-sa.ch • www.gas-sa.ch
EXPERT SUISSE et Membre FIDUCIAIRE | SUISSE
TVA n° CHE-100.365.732 TVA

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de
BREATHING GAMES ASSOCIATION

Genève, le 30 juin 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Breathing Games Association, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Anthony Conte
Expert réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Breathing Games Association
États financiers

Bilan

	31.12 2024		31.12 2023	
Actifs		**4870.00**		**40150.30**
Banque Alternative Suisse		4870.00		40150.30
Passifs		**4870.00**		**40150.30**
Passifs transitoires – Charges à payer		301.40		14886.55
Passifs transitoires – Produits reçu d'avance				20000.00
Résultat de l'année précédente	5263.75		2126.87	
Arrondi			- 0.02	
Résultat de l'année	- 695.15	4568.60	+ 3136.90	5263.75

Compte de résultats

	31.12 2024	31.12 2023
Produits	**22765.00**	**20000.00**
Dons	20000.00	20000.00
Autres produits	2765.00	
Charges	**23460.15**	**16863.10**
Infrastructure	3249.35	356.80
Promotion	937.05	406.85
Documentation	2810.70	
Prestations / Partenaires	326.55	
Transport	2228.60	2496.05
Repas	2398.40	435.15
Logis	2057.30	328.00
Informatique / Présence web	1101.90	6383.65
Game jams		
Développement	6365.20	6014.40
Recherche		
Charges administratives	1841.20	213.10
Frais bancaires	143.90	229.10
Résultat	**- 695.15**	**3136.90**

Breathing Games Association
Annexe aux états financiers 2024

1. Présentation

Breathing Games Association est une association de droit suisse

- constituée le 03 mars 2017,
- inscrite au registre du commerce de Genève depuis le 06 septembre 2019,
- reconnue d'utilité publique et exonérée d'impôts depuis sa création (décision rétroactive du 4 août 2020) et pour une durée indéterminée (décision de renouvellement du 29 novembre 2024).

Elle a pour buts de

- favoriser la co-création, par une communauté plurielle, de connaissances librement accessibles favorisant l'autodétermination et la convergence, telles que des ressources éducatives libres, du matériel en source ouverte, du logiciel libre, des données de recherche ouvertes, des publications en libre accès, dans le domaine de la santé respiratoire, mentale et planétaire en particulier
- soutenir et proposer des activités interactives, participatives et ludiques en lien avec la promotion de la santé et de la préservation des écosystèmes
- participer à des projets artistiques et scientifiques nationaux et internationaux en lien avec les deux précédents buts

Son comité est composé des personnes suivantes

depuis	2017 03.03	2018 11.08	2019 03.02	2020 24.03	 08.07	2021 21.02	2022 30.01	2023 06.08	2024 13.10
Fabio Balli	Présid.	→	→	→	→	→	→	→	→
Sonia Christ	Trésor.								
Bernard Dugas		T	→						
Clément Drévo	Secrét.								
Charly Pache	Membre	S	→	T	→	→	Vice-p.	→	→
Maria Frangos				S	→	→			
John Danger	M	→	→						
Romain Martischang	M	→							
Daniel Regazzoni	M								
Emmanuel Kellner						M	V	→	
Nicolas Wenk							Membre	→	
Olivia Cerutti									M

2. Principes comptables

2.1. Présentation des comptes

Les états financiers sont établis conformément au titre 32 du Code des obligations et aux statuts de l'association. L'audit 2024 est réalisé avant l'assemblée générale annuelle de 2025.

2.2. Monnaies étrangères

Les transactions, avoirs et engagements en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur sur www.xe.com à la date de la transaction.

2.3. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

2.4. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de bouclement.

2.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées.

Un inventaire matériel a été réalisé et devrait être intégré au prochain exercice.

2.6. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

2.8. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclement.

2.9. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

2.10. Fonds affectés

Les dons et subventions affectés à un projet particulier sont reconnus dans le compte de résultat, puis attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

2.11. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de l'association n'est pas présenté.

3. Liquidités

Les liquidités sont passées de Fr. 40150.30 au 01 janvier à Fr. 4870.00 au 31 décembre.

4. Dons

Une aide financière a été reçue par avance en 2023 pour 2024.

5. Charges directes de projets

Les charges liées au mouvement 'prenons soin ensemble' sont

– Documentation	achat et location de matériel de production vidéo, montage	2'810.70
– Infrastructure	location de salle, matériel d'art	3'249.35
– Promotion	encart dans magazine, publicités web, livres offerts	937.05
– Prestations	conseil gouvernance, atelier tiers, cadeau à la facilitatrice	326.55
– Transport	venue d'une facilitatrice (Montréal), déplacement de contributeurs	2'228.60
– Repas	repas de groupe sur trois jours, repas préparatoires et de suivi	2'398.40
– Logis	hébergement de l'équipe lors d'un événement et pour la préparation et le suivi	2'057.30
– Informatique	serveurs, outil collaboratif, petit matériel	1'101.90

Les charges liées au développement de jeux sont :

– Développement	finalisation du jeu Asthma Heroes pour diffusion en app	6'365.20

Les charges liées à l'ensemble des activités sont :

– Charges admin	audit, cotisation, téléphones, impôt	1'841.20
– Frais bancaires	tenue de compte, frais de virements	143.90

A titre d'information, une prestation a été reportée à 2025 :

– Documentation	production vidéo	2'300.00

6. Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité suivants ont reçu les indemnités suivantes pour des tâches sortant du cadre du comité.

– Fabio Balli	montage vidéo atelier somatique et développement	2'440.10
– Charly Pache	soutien à la mise en ligne d'Asthma Heroes	2'000.00

7. Prestations bénévoles

Pour le mouvement 'prenons soin ensemble', le temps de contributions volontaires est estimé ci-après. Cela n'inclut pas les temps de déplacement.

	documentation	dons en nature	contrib. volont.	équivalent à
La santé mentale, c'est dans le corps	page wiki		40 heures	2'000.—
Visite du parc PawPaw de permaculture	page wiki		4 heures	200.—
Atelier d'art-thérapie somatique	page wiki		300 heures	30'000.—

Pour nos autres activités, nous estimons la valeur des prestations bénévoles à 400 heures. Cela n'inclut pas les temps de déplacement.

19.10	Test de jeux mucoviscidose au CHU Sainte-Justine	200 heures page
annuel	Contribution non-financée au projet InvenT	200 heures
	total	*400 heures*

8. Autres informations

Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes) : néant.

Nous n'établissons pas de rapport de performance ni de flux de trésorerie compte tenu de la taille de l'association.

Le registre du commerce de Genève a répondu à notre demande. Nous devons avoir deux membres du comité basés en Suisse pour la signature collective, ce qui devrait être réglé lors de l'AG prévue en juillet.